



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme. Le demandeur est la Ville de Durbuy demeurant Basse Cour 13 à 6940 Durbuy.

Les terrains concernés sont situés Bohon à 6940 Durbuy et cadastré division 2, section A n° 80B, 83C, 85, 87A, 86E, 88A, 92A, 95E, 96, 97C, 118D, 122B, 264C.

Le projet est de type : Aménagement Trottoirs - bandes cyclables suggérées - chemin réservé cyclo-piéton., et présente les caractéristiques suivantes :

- la cession de différentes surfaces à prendre dans des parcelles privées (voir plan général d'alignement du chemin vicinal n° 10 du 01/10/2024 dressé par le bureau CART – géomètre Expert) pour être incorporé dans la voirie communale vicinale (chemin n° 10 de l'atlas des chemins – BARVAUX) ;

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et R.IV.40-1§1 7° du CoDT renvoyant au Décret du 06.02.2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration communale de Durbuy, Basse Cour n° 13 à 6940 Barvaux : tous les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 9h à 12h00 sans rendez-vous préalable pour une consultation libre. Pour une rencontre avec l'agent traitant, un rendez-vous préalable est nécessaire – Véronique Rensonnet – 086/219.826 – urbanisme@durbuy.be.

L'enquête publique est ouverte le 03/02/2025 et clôturée le 05/03/2025 à 10h30.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@durbuy.be ;

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 05/03/2025 à 10h30h à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

Durbuy, le 22 janvier 2025

POUR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

(s) Olivier BRISBOIS



Le Bourgmestre,

(s) Philippe BONTEMPS